

Alerte aux avions !!! Manuel officiel élémentaire de défense passive contre les attaques aériennes.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1982.00112.1

Auteur(s) : Marcel Jeanjean

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette

Imprimeur : Imp. Brodard et Taupin

Date de création : 1940 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Jeanjean (Marcel)

Description : Livre cousu. Couverture rigide en coul. illustrée.

Mesures : hauteur : 266 mm ; largeur : 215 mm

Notes : La couv. porte "Manuel officiel rédigé par les Services de la Défense, et de l'Education nationales." En page de 2 : "Ce manuel n'a pas été écrit seulement pour les élèves des écoles primaires. Il doit servir également à leurs maîtres et à leurs parents". Datation d'après catalogue de la BNF.

Mots-clés : Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

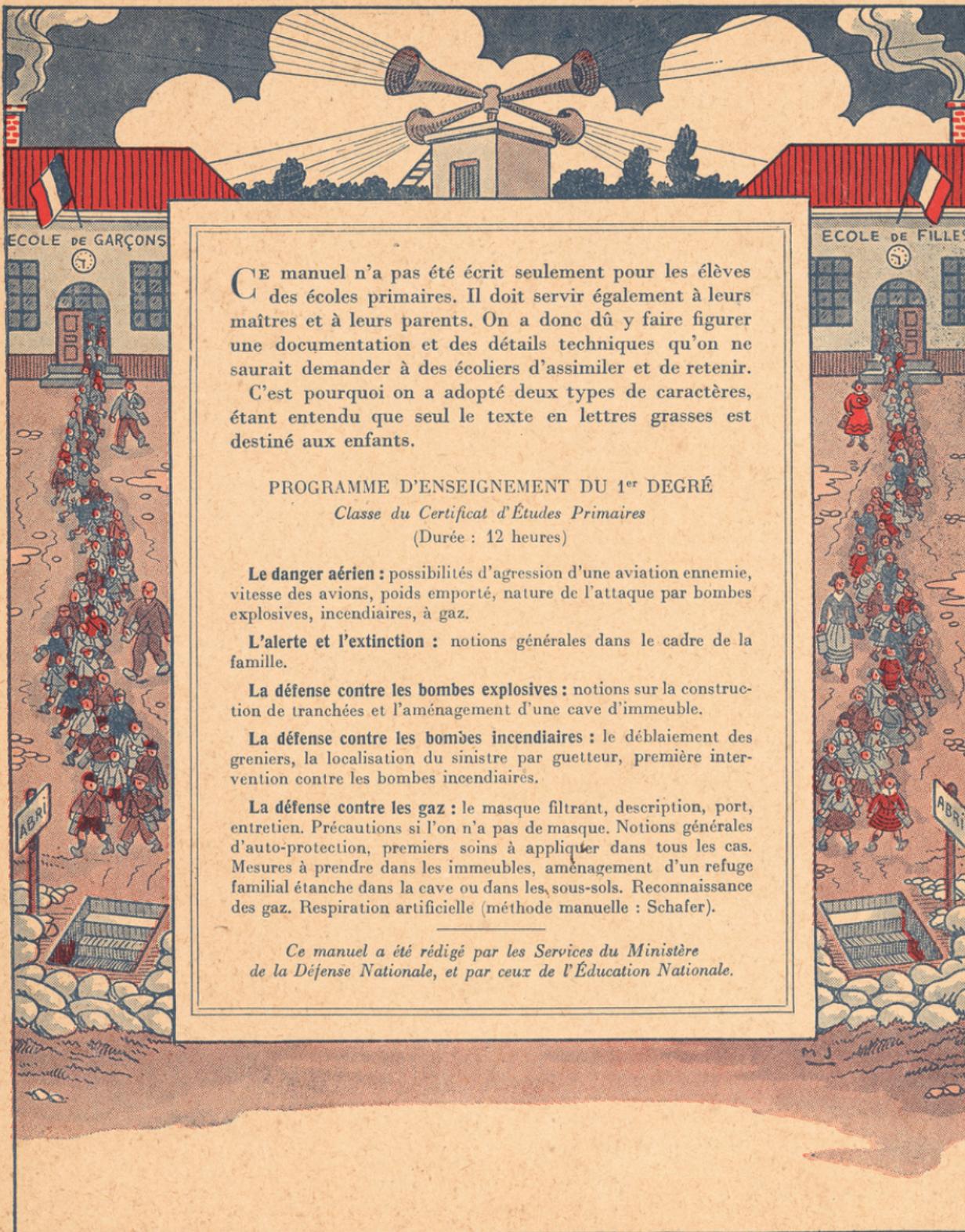
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 31

ill.

Sommaire : Table des matières sur la 3ème de couv.





Ce manuel n'a pas été écrit seulement pour les élèves des écoles primaires. Il doit servir également à leurs maîtres et à leurs parents. On a donc dû y faire figurer une documentation et des détails techniques qu'on ne saurait demander à des écoliers d'assimiler et de retenir.

C'est pourquoi on a adopté deux types de caractères, étant entendu que seul le texte en lettres grasses est destiné aux enfants.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DU 1^{er} DEGRÉ

Classe du Certificat d'Études Primaires

(Durée : 12 heures)

Le danger aérien : possibilités d'agression d'une aviation ennemie, vitesse des avions, poids emporté, nature de l'attaque par bombes explosives, incendiaires, à gaz.

L'alerte et l'extinction : notions générales dans le cadre de la famille.

La défense contre les bombes explosives : notions sur la construction de tranchées et l'aménagement d'une cave d'immeuble.

La défense contre les bombes incendiaires : le déblaiement des greniers, la localisation du sinistre par guetteur, première intervention contre les bombes incendiaires.

La défense contre les gaz : le masque filtrant, description, port, entretien. Précautions si l'on n'a pas de masque. Notions générales d'auto-protection, premiers soins à appliquer dans tous les cas. Mesures à prendre dans les immeubles, aménagement d'un refuge familial étanche dans la cave ou dans les sous-sols. Reconnaissance des gaz. Respiration artificielle (méthode manuelle : Schafer).

Ce manuel a été rédigé par les Services du Ministère de la Défense Nationale, et par ceux de l'Éducation Nationale.

ALERTE AUX AVIONS

TITRE I

LE DANGER AÉRIEN ET LA DÉFENSE AÉRIENNE

CH. I. — POSSIBILITÉS DE L'AVIATION

1° Puissance des avions modernes. — Les avions de bombardement les plus courants peuvent emporter 500 à 1.000 kilogrammes de bombes (certains portent davantage) jusqu'à 1.000 kilomètres, et revenir à leur base, soit un parcours total de 2.000 kilomètres, distance de Paris-Berlin et retour. Ils ont une vitesse de 400 à 500 kilomètres à l'heure et montent jusqu'à 8 et 9.000 mètres d'altitude; ils volent de jour comme de nuit et, si le mauvais temps les gêne, il ne suffit pas à les arrêter.

L'Allemagne possède des milliers d'avions de bombardement.

2° Aucune partie du territoire français n'est à l'abri d'une attaque aérienne. — La figure montre qu'un avion partant d'un pays voisin peut atteindre une région quelconque de la France en trois heures. Les avions peuvent partir non seulement d'un territoire étranger, mais aussi d'un navire porte-avion en mer; cependant, dans ce cas, leur chargement en bombes serait plus faible.

Aucune région de la France n'est à plus d'une heure de vol d'une frontière terrestre ou maritime.

3° Quels seraient les objectifs probables des bombardiers ennemis? — Les aviateurs n'obtiendraient pas grand effet s'ils jetaient leurs bombes au hasard. Ils rechercheront surtout, en dehors des troupes au combat :

Les installations des arrières des armées : dépôts de munitions, gares de ravitaillement, terrains d'aviation.

Les centres de production de matériel de guerre : usines d'aviation, de chars de combat, manufactures d'armes, poudreries, fabriques d'explosifs et de munitions.

Les lieux où sont extraits et conservés des produits indispensables : mines de charbon, dépôts d'essence.

Les moyens de communications : grandes gares, embranchement, viaducs des lignes importantes, ports.

Les villes, et surtout les grandes villes.

Les objectifs les plus rapprochés de l'ennemi seront plus souvent atteints que ceux qui en sont éloignés.

Les bombardiers opéreront surtout de nuit pour échapper à notre Défense Active (Voir ch. II).

